



Mini-Val juin 2023

2991, chemin Saint-Léon, Val-Racine (Québec) G0Y 1E1
819 657-4790 info@val-racine.com www.val-racine.com



Crédit photo : Chantal Grégoire

AGENDA MAI 2023

16 juin	Journée des finissants – Tour de Beauce
18 juin	Fête des Pères
24 juin	Fête nationale du Québec
26 juin	Bureau municipal sera fermé
28 juin	Échéance pour le 2 ^e versement de taxes
1 ^{er} juillet	Fête du Canada
3 juillet	Bureau municipal sera fermé
4 juillet	Séance ordinaire du conseil municipal 19h

SOMMAIRE

Offre d'emploi – employé de voirie	p. 2
Nouveau site internet	p. 2
Station de lavage – Achat de carte	p. 2
Tour de Beauce 2023.....	p. 3
Compétition CanadaMan/Woman.....	p. 3
Journée des finissants	p. 3
Les Dynamiques	p. 4
Mini-Compostelle	p. 4
Réglementation sur les serres.....	p. 4

OFFRE D'EMPLOI
EMPLOYÉ DE VOIRIE ET DE DÉNEIGEMENT
Poste régulier, à temps plein, 12 mois/année

À titre d'employé municipal sous la supervision du maire et de la directrice générale, vous serez responsable en compagnie d'un collègue d'accomplir les tâches suivantes :

- ✓ Effectuer les travaux de voirie tout au long de l'année (rechargement, fossés, nivelage, déneigement, etc);
- ✓ Compléter les rapports d'opération de déneigement du MTQ;
- ✓ Réaliser l'entretien des routes, surveiller l'état des ponts et cours d'eau situés sur le territoire de la municipalité;
- ✓ Entretenir les équipements roulants;
- ✓ Effectuer des travaux de maintenance et de réparation des infrastructures et bâtiments municipaux;
- ✓ Autres tâches connexes, exemples : Tondre la pelouse, arroser les jardinières, entretenir la patinoire et le parc etc.

Pour combler le poste, vous devrez avoir les **qualifications** suivantes :

- ✓ Permis de conduite, classe 3 ou plus, avec bon dossier de conduite;
- ✓ Expérience obligatoire comme opérateur de camion de déneigement;
- ✓ Expérience pour la conduite de machinerie lourde (excavatrice, niveleuse, camion etc.);
- ✓ Habilités en mécanique et en soudure;
- ✓ Motivé pour le travail en équipe;
- ✓ Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation.

Salaire avantageux en fonction de l'expérience. Régime de retraite avec une contribution de l'employeur. Environnement de travail sain. Budget pour achat d'outils. Garage, camion et camionnette récents et propres.

Faites parvenir votre C.V. au plus tard le 26 juin 2023 à : info@val-racine.com



SITE INTERNET

Nous vous invitons à visiter notre nouvelle plateforme en ligne à www.val-racine.com et également à vous inscrire sur la nouvelle application « infolettre » situé en bas de la 1^{re} page d'accueil.



STATION DE LAVAGE
POUR LA PROTECTION DU LAC MÉGANTIC

Une aide financière de 50% pour les frais de nettoyage par embarcation (jusqu'à un maximum de 100 \$) sous présentation de factures avant le 30 novembre 2023.

Le budget maximum pour cette aide financière est de 1 000 \$ pour l'année 2023.

N.B. : En ce qui concerne l'achat de vos cartes nous n'avons aucune carte à vendre au bureau, vous devez vous les procurer chez Pro Nature au 2740 rue Laval à Nantes.



TOUR DE BEAUCE 2023

Le Tour de Beauce travaille à l'organisation de l'ensemble de ses parcours pour son édition 2023. La compétition aura lieu du 14 au 18 juin 2023.

Les cyclistes circuleront sur les rues de Val-Racine lors de l'étape Lac-Mégantic/Mont Mégantic, vendredi le 16 juin 2023 de 13h45 à 14h30 et lors du Gran Fondo Lac-Mégantic dimanche le 1 octobre 2023.



LA COMPÉTITION CANADAMAN/WOMAN À VAL-RACINE

Le 2 juillet prochain, les triathlons du CanadaMan/Woman seront de passage à Val-Racine durant la partie cycliste de leur épreuve. Venez en grand nombre pour encourager ces super-athlètes lors de leur passage au centre de notre village et tout au long du chemin Piopolis et de la route Chesham.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider au bon déroulement de cette activité. Pour les personnes intéressées, Veuillez nous contacter au bureau : 819 657-4790

De plus, n'oubliez pas d'être prudents et respectueux dans vos déplacements durant cette longue journée de compétition.



LA JOURNÉE DES FINISSANTS

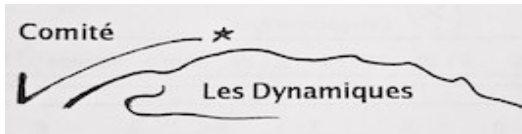
Le vendredi 16 juin, le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE), en partenariat avec le Réseau québécois pour la réussite éducative, Alloprof et Télé-Québec, rendra hommage au finissants pour la troisième édition de la **Journée des finissants !**

Pour cette journée de festivités, toute la collectivité estrienne et québécoise est invitée à insuffler une vague de félicitations et de reconnaissance envers les finissants qui ont obtenu un diplôme ou une qualification marquant la fin de leur cycle d'études. Malgré les défis liés au contexte pandémique des deux dernières années, la cohorte de finissants de 2022 aura su garder confiance en son avenir. Ces jeunes et ces adultes en parcours scolaire ont fait preuve, tout au long de cette année, d'une incroyable résilience pour terminer leur parcours du primaire, du secondaire, de l'éducation aux adultes, de leur formation professionnelle, collégiale ou universitaire. **Tous méritent nos applaudissements!**

De plus, la municipalité de Val-Racine profite de cette annonce pour vous rappeler son aide de 100 \$ aux finissants du secondaire, sur présentation d'une copie du diplôme.



Envoyez-nous votre preuve de diplomation dès que possible à info@val-racine.com



LES DYNAMIQUES

La prochaine réunion se tiendra jeudi, le 07 septembre 2023, à la salle du conseil. Bon été à tous !

Nouveau conseil d'administration chez Les Dynamiques

Résultat des élections du conseil d'administration à la suite de l'assemblée générale annuelle tenue en mai. Angèle Rivest, présidente et secrétaire; Hélène Jetté, vice-présidente; Patricia Potvin, trésorière; 2 administratrices : Luce Blais et Suzanne Morneau; Serge Delongchamp demeure le représentant choisi par le conseil municipal; Mme Nicole Philippon devient membre honoraire par sa grande contribution volontaire pour notre activité de financement du rallye maison annuel.

Gagnants du Rallye Maison 2023

1^{er} prix de 75 \$ Mme Francine Fortier de Piopolis

2^e prix de 50 \$ M. Alain Boisclair de Val-Racine

3^e prix de 25 \$ Mme Marthe Philippon de Lac-Mégantic

3 prix de participation de 10\$ ont été gagnés par Lorraine Desroches de Ste-Hyacinthe, Mme Patricia Potvin et M. Pierre Brosseau tous deux de Val-Racine.



MINI-COMPOSTELLE

Galerie d'art du couvent et boutique d'artisans

Au centre communautaire de Val-Racine, plusieurs artisans de la région y exposent leurs œuvres. N'hésitez pas à venir pour admirer et les encourager, il y en a pour tous les goûts.

Ouvert 7 jours sur 7, de 8 h 00 à 17 h 00. Pour plus d'information : 819 657-1039



RÉGLEMENTATION SUR LES SERRES

Dans le but de protéger l'intégrité nocturne et la qualité de vie sur le territoire de la réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic, tout en développant la filière serricole, la région a adapté ses règlements sur la pollution lumineuse. Cette réglementation concerne les serres utilisant un éclairage de photosynthèse intérieure la nuit. Le règlement prévoit l'utilisation de rideaux opaques qui couvrent l'ensemble du toit et des murs. Un faible pourcentage d'ouverture contrôlée est toutefois prévu pour permettre aux opérateurs de ventiler l'intérieur de la serre au besoin. L'utilisation de rideaux occultants permet non seulement de prévenir l'émission massive de lumière artificielle vers l'extérieur, mais elle permet aussi de très grandes économies d'énergie en hiver en conservant la chaleur à l'intérieur au moment où les nuits sont courtes et où l'éclairage de photosynthèse est utilisé. En s'assurant de l'implantation de telles mesures dès la conception de nouvelles serres, ce seront autant les producteurs que les résidents et les visiteurs de la Réserve qui en profiteront.